



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°37

Réunion électronique du 28 / 04 / 2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

FONCTIONNEMENT GESTION COMPETITIONS

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.





Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :





DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

TOURNOIS AUTORISES :

FC ANNONAY :

U7 le 1er Mai 2026.

AS LA SANNE ST ROMAIN SURIEU :

U11 le 8 Mai 2026,

U13 le 8 Mai 2026.

U18F le 14 Mai 2026.

Vétérans le 13 Mai 2026.

FC MUZOLAIS :

U11 le 14 Mai 2026,

U13 le 14 Mai 2026.

US MONTELIMAR :

U15F le 8 Mai 2026,

U18F le 8 Mai 2026.

ASL GENISSIEUX :

U11 le 21 Juin 2026.

ASF PIERRELATTE :

U13 le 23 Mai 2026.

AS CORNAS :

U13 le 06 Juin 2026.

AS ST MARCEL VALENCE :

U9 le 14 Juin 2026,

U11 le 13 Juin 2026,

U13 le 13 Juin 2026,

U15F le 6 Juin 2026,

U18F le 7 Juin 2026.

US MOURS ST EUSEBE :

U11 le 14 Mai 2026,

U13 le 14 Mai 2026.

OL VALENCE :

U11 le 24 et 25 Mai 2026.

US ROCHEMAURE :

U11 le 14 Mai 2026,

U13 le 14 Mai 2026.





UTILISATION FAL U7 U9 U11

Consulter l'article en ligne pour la transmission des documents FAL :

<https://drome-ardeche.fff.fr/simple/le-foot-danimation-sur-fal/>

Cette procédure remplace l'envoi du document par mail.

A NOTER :

Des instabilités ponctuelles du serveur de la FFF peuvent parfois perturber les affichages des plateaux sur le site du District.

Les clubs pourront toujours se référer à FOOTCLUBS pour consulter les rendez-vous du week-end.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modification. La mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 09 Mai 2026 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modifications. La mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 02 Mai 2026 à 13h30.





U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

Pour la Phase Printemps les plateaux U11 seront gérés par l'application FAL, à l'identique des catégories U7 et U9.

Les affectations sont en ligne sur le site du District.

Consulter l'application le mardi soir, pour prendre en compte les éventuelles modifications, retrait ou ajout d'équipes).

Nous rappelons que les éventuelles modifications doivent être validées par l'ensemble des clubs participants aux plateaux.

Prochains Plateaux : Samedi 02 Mai 2026 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

Festival PITCH U13 :

La Finale départementale PITCH U13 a eu lieu le 28 mars à TOURNON.

Qualifiés pour la Finale régionale LAURA Foot, le 2 mai à FEURS (42) :

U13 Garçons : OL VALENCE 1 et RHONE CRUSSOL FOOT 07 ;

U13 Filles : OL VALENCE.

Coupe Koesio Charles André :

Le tirage au sort des ¼ et ½ Finales a été effectué le 12 mars 2026.

1/2 de finales sous forme de match sec sont programmées le 16/05/2026.

Finale le 13/06/2026.

2^{ème} Phase D1 à D6 :

Merci de surveiller votre boîte mail ainsi que les rencontres sur Footclubs pour prendre connaissance des nouvelles dates de rencontre.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.





Coupe JP QUINTIN:

La rencontre ¼ de finale FC BG VALENCE– FC CHAVANAY programmée au 03/05/2026.

La 1/2 finale concernant le club qualifié (FC BG VALENCE ou AS CHAVANAY) vs Ent SARRAS SP sera reprogrammée le 10/05/2026.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

Le paiement sera réparti entre les clubs de la manière suivante :

Club Receptif : Arbitre central + Assistant 1,

Club Visiteur : Assistant 2.

Finale le 14 /06/2026 : VALLIS vs X

Coupe Gilbert PESTRE :

Finale le 14 /06/2026 : FCJ VINEZAC vs ES MALISSARD

CHAMPIONNAT :

U15D1 :

Journée du 26/04/26 :

US MOURS – OL CENTRE ARDECHE est reportée au 10/05/2026.

Journée du 03/05/26 :

AS CHAVANAY – OL SALAISE RHODIA est reportée au 10/05/2026.

U15D2 :

Poule A – Journée du 26/04/26 :

Ent HERMITAGE CHATO – FC ANNONAY est reportée au 29/04/2026.

Poule B – Journée du 22/03/26 :

US DROME PROVENCE – ES BEAUMONTELEGER est reportée au 10/05/2026.

Poule B – Journée du 26/04/26 :

FC BG LES VALENCE – ES BEAUMONTELEGER est reportée au 14/05/2026.

Poule B – Journée du 03/05/26 :

ESV 26– FC BG LES VALENCE est reportée au 10/05/2026.

U15D3 : RAS

U15D4 :

Poule C :

Forfait Journée : Ent MEYSSE ROCHEMAURE (Journée 4)

FORFAIT GENERAL : ATHLETIC FOOT CEVENNES 2.

U15D5 :

Poule A :

Forfait Journée : OL SALAISE RHODIA 4 (Journée 5)

FORFAIT GENERAL : FC RAMBERTOIS 2.

Poule B – Journée du 26/04/26 :





US MOURS 4 – FC HERMITAGE 2 est reportée au 03/05/2026.

FORFAIT GENERAL : FC ALIXAN.

Poule C – Journée du 26/04/26 :

ESV26 – AS VALENSOLLES est reportée au 03/05/2026.

Poule D – Journée du 22/03/26 :

Forfait Journée : Ent VALLON RUOMS 2 (Journée 6)

FORFAIT GENERAL : FC TRICASTIN.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe VIVIER BOUDRIER :

Finale le 13/06/2026 : FC MUZOLAIS vs US MOURS

CHAMPIONNAT :

U17D1 :

Forfait Journée du 25/04/26 : Ent USVJ/FCV.

U17D2 : RAS

U17D3 :

Poule B

Forfait Journée du 25/04/26 : Ent ECA ACE 2.

U17D4 :

Poule A – Rencontres du 25/04/26 :

OL SALAISE RHODIA 2 – Ent HERMITAGE CHATO 2 est reportée au 02/05/26.

Ent US2V/ASR – US VAL D'AY 2 est reportée au 23/05/26.

Poule B

FORFAIT GENERAL : FC PEAGEOIS.

Poule C :

Rencontre du 25/04/26 :

FC MONTELMAR 2 – Ent USVJ/FCV 2 est reportée au 16/05/26.

Forfait Journée du 25/04/26 : ASF PIERRELATTE 2.

FORFAIT GENERAL : JS LIVRON 2.





U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

Les modifications concernant les rencontres du week-end seront étudiées jusqu'au mercredi précédent le match.

Nous n'assurons pas le traitement des demandes plus tardives.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

U20 - Coupe G. ETIENNE :

Finale le 13/06/2026. US VAL D'AY vs US MOURS

CHAMPIONNAT :

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE -OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.

U20D1 :

FORFAIT GENERAL : Ent SARRAS SP. Le forfait s'applique également à la Coupe Georges Etienne.

U20D2 :

Barème de pénalisation :

Bien que les poules ne comportent que huit équipes, mais que celles-ci jouent 21 journées, se référer à la colonne concernant les championnats à 12 équipes.

Poule A

Forfait Journée du 25/04/26 : US VALLEE JABRON.

FORFAIT GENERAL : AS VALENSOLLES.

Poule B Rencontre du 25/04/26 :

FC BG VALENCE – ANNONAY FC est reportée au 02/05/26.

FORFAIT GENERAL : FC DU CHATELET, ES NORD DROME.

A compter de la journée du 21/03/2026, Suivi des classements U20D2.

Vous trouverez ci-dessous le tableau à jour du suivi des buts, à prendre en compte pour ce niveau :





U20D2A	1ere Phase		2é Phase		Total		
	BP	BC	BP	BC	BP	BC	Diff
BEAUMONTELEGER	35	25	4	3	39	28	11
CENTRE ARDECHE	50	12	16	1	66	13	53
CORNAS	23	28	4	1	27	29	-2
EYRIEUX	24	33	2	7	26	40	-14
PTES HTES CEVENNES	21	38	2	7	23	45	-22
VALLEE JABRON	36	23	6	6	42	29	13
VALLON	12	42	2	11	14	53	-39

U20D2B	1ere Phase		2é Phase		Total		
	BP	BC	BP	BC	BP	BC	Diff
ANNONAY FC	37	24	6	1	43	25	18
AS ST MARCEL VAL	21	35	1	8	22	43	-21
ESV 26	20	44	3	9	23	53	-30
FC BG LES VALENCE	21	8	5	4	26	12	14
JS ST PAUL ROMANS	21	29	2	5	23	34	-11
US VAL D'AY	32	12	11	1	43	13	30